



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/48/845/Add.1
S/1994/16/Add.1
17 janvier 1994
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-huitième session
Point 38 de l'ordre du jour
ELIMINATION DE L'APARTHEID ET
INSTAURATION D'UNE AFRIQUE
DU SUD UNIE, DEMOCRATIQUE ET
NON RACIALE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-neuvième année

Rapport du Secrétaire général sur la question de
l'Afrique du sud

Additif

1. Je voudrais informer le Conseil que le coût estimatif de l'élargissement du mandat de la Mission d'observation des élections en Afrique du Sud se monte à 33 597 000 dollars. L'on trouvera dans l'annexe au présent additif, pour information, une ventilation de ce montant par grande catégorie de dépenses.
2. Ma recommandation à l'Assemblée générale, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de l'approuver, serait de considérer les dépenses y afférentes comme dépenses de l'Organisation à financer au moyen du budget ordinaire.

ANNEXE

Prévisions de dépenses afférentes à la mission élargie
d'observation des élections en Afrique du Sud

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	<u>Montant</u>
1. Dépenses afférentes au personnel civil	20 824
2. Dépenses afférentes aux observateurs électoraux	6 940
3. Locaux	131
4. Transports	1 827
5. Opérations aériennes	623
6. Communications	1 475
7. Matériel, fournitures et services divers	1 297
8. Activités d'information	260
9. Fret et camionnage	220
10. Recettes provenant des contributions du personnel	2 696
Total (montant brut)	<u>36 293</u>
11. <u>Moins</u> : Contributions du personnel	(2 696)
Total (montant net)	<u><u>33 597</u></u>
